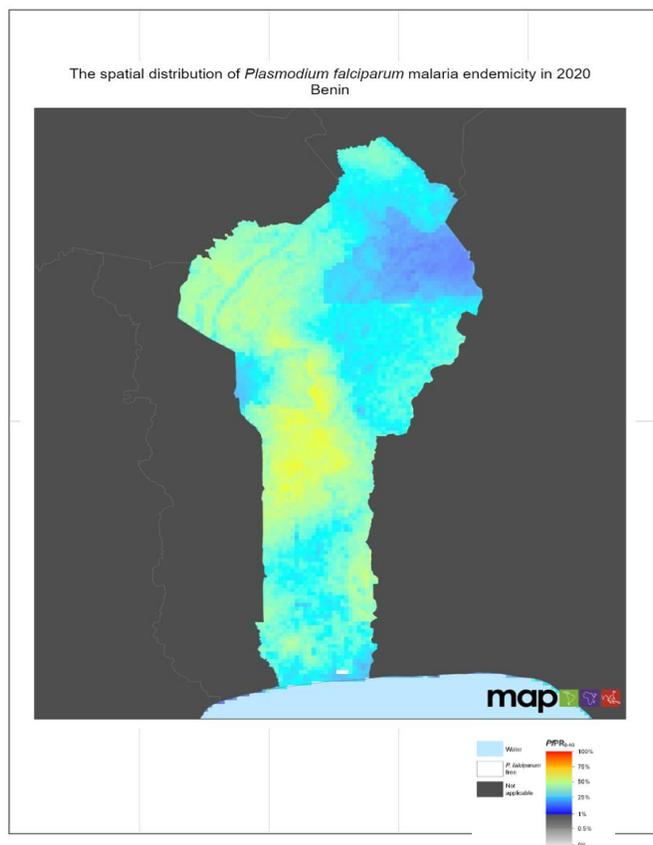


Carte de Score pour la Redevabilité et l’Action



Le paludisme est endémique sur l'ensemble du Bénin. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 2 069 294 cas de paludisme en 2023 et 2 759 décès.

Mesures

Politique		
Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA		
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Lancement de Zéro Palu ! Je m’engage		
Lancement Conseil et fonds pour l’élimination du paludisme		
Introduction du vaccin antipaludique		
Suivi de résistance, mise en œuvre et impact		
Études d’efficacité des médicaments menées depuis 2019 et données déclarées à l’OMS		
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010		4
Résistance aux insecticides suivie depuis 2020 et données déclarées à l’OMS		
% contrôle des vecteurs cette dernière année avec matériel de nouvelle génération		100
C-TA en stock (stock >6 mois)		
TDR en stock (stock >6 mois)		
En bonne voie de réduire l’incidence du paludisme d’au moins 63 % d’ici 2023 (par rapport à 2015)		
En bonne voie de réduire la mortalité du paludisme d’au moins 63 % d’ici 2023 (par rapport à 2015)		
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN		
Couverture de traitement de masse pour les maladies tropicales négligées (indice NTD,%) (2023)		20
% des DMM atteignant les cibles de l’OMS		40
Allocation budgétaire de l’État aux MTN		
Estimation du pourcentage d’enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2024)	▲	48
Vaccins DTC3 2024 parmi les bébés de 0-11 mois		63
Changement climatique et maladies à transmission vectorielle (MTV) dans les contributions déterminées au niveau national (CDN)		

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable



Paludisme

L'Afrique se trouve au cœur d'une véritable tempête qui menace de perturber les services contre le paludisme et de réduire à néant les progrès de plusieurs décennies. Les pays doivent agir de toute urgence pour éviter et atténuer le préjudice de la crise financière qui continue de sévir dans le monde, de l'APD en baisse, de menaces biologiques grandissantes, du changement climatique et des crises humanitaires. Ces menaces représentent la plus grave situation d'urgence posée à la lutte contre le paludisme depuis 20 ans. Elles conduiront, faute d'action, à la recrudescence et à de nouvelles épidémies de paludisme. Si l'on veut retrouver le cap et éliminer le paludisme, il faudra mobiliser chaque année 5,2 milliards de dollars US pour financer pleinement les programmes de lutte nationaux et combler de toute urgence les déficits suscités par les réductions récentes de l'APD. Les conditions météorologiques extrêmes et le changement climatique présentent une lourde menace. L'Afrique est disproportionnellement exposée aux risques du changement climatique. D'ici aux années 2030, 150 millions de personnes en plus y courent le risque de contracter le paludisme du fait de températures et d'une pluviosité accrues. Les conditions météorologiques extrêmes déplacent les populations par millions et détruisent les routes et les structures sanitaires. L'accès aux services de santé s'en trouve réduit. Il faut aussi confronter la menace de la résistance aux insecticides et aux médicaments, de l'efficacité réduite des tests de diagnostic rapide et du moustique invasif *Anopheles stephensi* qui propage le paludisme en milieu urbain aussi bien que rural. Côté positif, l'arsenal de lutte contre le paludisme continue de s'élargir. L'OMS a approuvé l'utilisation de moustiquaires à double imprégnation 43 % plus efficaces que les modèles traditionnels et aptes à compenser l'impact de la résistance aux insecticides. De nouveaux médicaments thérapeutiques et deux vaccins pour enfants ont également été approuvés. Un nombre grandissant de pays déploient ces nouveaux instruments. La lutte contre le paludisme peut servir de modèle pionnier pour le renforcement des soins de santé primaires, l'adaptation au changement climatique et aux situations sanitaires et la couverture de santé universelle.

Progrès

Le Bénin surveille la résistance aux insecticides et en a déclaré les résultats à l'OMS. Face aux hauts niveaux de résistance, il a déployé la nouvelle génération d'insecticides et de moustiquaires. Le Bénin a lancé avec succès sa campagne « Zéro Palu ! Je m'engage ».

Conformément au programme prioritaire de la présidence d'ALMA, M. le Président-Avocat Duma Gideon Boko, le Bénin a renforcé ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l'élaboration de sa carte de score paludisme, partagée sur la plateforme Hub d'ALMA. Le pays a inauguré son corps ALMA des jeunes.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 2 069 294 cas de paludisme en 2023 et 2 759 décès.

Principaux problèmes et difficultés

- La résistance aux insecticides menace l'efficacité du contrôle des vecteurs.
- Profonds déficits du financement nécessaire au soutien des services essentiels vitaux contre le paludisme, du fait notamment des réductions récentes de l'APD.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Impact	Suivre les implications des mesures prises par le gouvernement américain concernant le soutien de PMI et chercher à atténuer l'impact.	T4 2025		Les activités planifiées sous financement du gouvernement américain (USG) progressent. Le lancement de la campagne CPS est prévue au T3 2025, dans le cadre d'un effort synchronisé avec le Togo, le Ghana et le Burkina Faso.

Le Bénin a répondu favorablement à la mesure recommandée concernant le manque de tests de résistance aux médicaments et continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Maladies tropicales négligées

Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Bénin se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases. Le trachome a été éliminé en 2023 et la filariose lymphatique et le trachome sont actuellement sous surveillance. La couverture de la chimiothérapie préventive au Bénin est de 50 % pour la schistosomiase, 68 % pour les géohelminthiases, 0 % pour l'onchocercose et 100 % pour le trachome et la filariose lymphatique (sous surveillance). Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Bénin en 2023 est de 20 %, en très forte baisse par rapport à la valeur d'indice 2022 (75). Le pays n'a pas atteint les cibles de couverture DMM de l'OMS pour l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Changement climatique et santé	S'employer à la compilation des données d'impact du changement climatique sur les maladies à transmission vectorielle et les incorporer dans le prochain <i>round</i> concernant les contributions déterminées au niveau national et les plans d'action nationaux sur le changement climatique.	T4 2025		Le pays n'a pas encore intégré les données d'impact du changement climatique sur les maladies à transmission vectorielle dans les CDN. Une consultation permanente a été établie entre les programmes contre les maladies à transmission vectorielle et les services météorologiques pour la collecte de données devant permettre l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les maladies à transmission vectorielle. Le PNLP entend discuter avec le département du SIGS l'intégration des données climatiques relatives au paludisme dans DHIS2.
MTN	S'employer à mettre en œuvre la chimiothérapie	T4 2025		Le pays a effectué des DMM contre la schistosomiase et les géohelminthiases en mars 2025 et

	préventive de l'onchocercose et accroître la couverture concernant la schistosomiase et les géohelminthiases pour atteindre les cibles de l'OMS.			contre l'onchocercose en mai 2025. Le pays s'emploie actuellement à l'élaboration de ses rapports de DMM et les autres interventions contre les MTN, de surveillance notamment, se déroulent comme prévu.
--	--	--	--	---

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.